



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°4 | Automne 2007

Circulations juvéniles et usages adolescents de l'espace

L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique, de Gérard Mauger

Jean-Jacques Yvorel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/723>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Jean-Jacques Yvorel, « *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*, de Gérard Mauger », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n°4 | Automne 2007, mis en ligne le 18 avril 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/723>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique, de Gérard Mauger

Jean-Jacques Yvorel

- 1 Gérard Mauger nous propose un petit livre (157 pages, bibliographie incluse) extrêmement stimulant consacré à *L'émeute de novembre 2005*. Sociologue, il n'hésite pas, comme le fait par exemple Robert Castel, à inscrire sa réflexion dans le long temps de l'histoire. Dans une introduction très dense, l'auteur présente sa démarche... qui pose d'emblée un problème à l'auteur du compte-rendu : notre degré d'adhésion aux propositions de Gérard Mauger est si forte, notre façon de « faire de l'histoire » ressemble tellement à sa façon de faire de la sociologie, que notre recension risque de sombrer dans une forme de complaisance. Il nous faut donc redoubler de vigilance critique.
- 2 Tout d'abord, Gérard Mauger se propose de prendre comme objet d'étude les émeutiers et leurs pratiques effectives mais aussi les discours médiatiques, politiques, « savants » qui décrivent et interprètent l'événement. Pour l'auteur, cette « "émeute de papier" fait évidemment partie de "l'émeute" ». Il ne s'agit pas de séparer les faits des représentations ou de les relier par une paresseuse théorie du reflet car ces discours, ces images exercent des « effets de réalité », et la construction de l'événement est indissociablement pratique et discursive. Bien sûr, cette lecture ne dispense pas d'établir une « version contrôlée des faits ».
- 3 Ensuite, la démarche de Gérard Mauger s'appuie sur un double refus. Il n'y a pas à choisir, nous dit l'auteur, entre « l'identification d'une conjoncture et le démontage de ses ressorts immédiat, et la mise en évidence des structures de longue durée¹ ». De même, il refuse de séparer « responsabilité individuelle et logiques structurales ». C'est la mise en œuvre de ce programme qui aboutit à inscrire l'émeute de 2005 dans une histoire longue : celle de la répression par l'État des révoltes populaires non conformes aux conduites politiques légitimement admises.
- 4 L'ouvrage est ensuite divisé en deux grandes parties : « Un récit de l'émeute » et « L'émeute de papier ». Dans la première partie, l'auteur caractérise l'émeute, il en décrit le déclenchement et la propagation, puis il analyse les pratiques et les propriétés sociales des émeutiers. Dans la seconde partie, il dresse un « répertoire des prises de position »,

qu'il détaille ensuite en distinguant les « entreprises de disqualification politique » des « entreprises d'habilitation politique ». Ce procès d'exposition ou, pour parler plus simplement, ce plan a un double défaut (mais pouvait-on procéder autrement ?). Pour « tenir » le principe de départ qui consiste, rappelons le, à considérer l'émeute physique et l'émeute de papier comme un tout, l'auteur est obligé d'introduire quelques redites. Mais, surtout, un lecteur pressé ou inattentif pourrait commettre un contresens majeur et voir dans la première partie une description du « réel » et dans la seconde partie l'exposé des « représentations » même si l'auteur ne tombe jamais dans ce travers. Si nous soulignons ce danger, c'est bien parce que ce type de découpage épistémologiquement peu pertinent est très présent dans le champ du travail social et jusqu'au cœur de la formation « théorique » dispensée par les écoles.

- 5 « Comment définir cette émeute, en tenant compte des représentations dont elle fait l'objet ? », s'interroge l'auteur dans sa conclusion. Pour répondre à cette question, Gérard Mauger va chercher des éléments de compréhension dans les travaux des historiens qui ont étudié les révoltes de l'Ancien Régime (XVI^e-XVIII^e siècles) ou les mouvements populaires du premier XIX^e siècle, et dans les travaux des politistes qui se sont penchés sur les formes de la protestation. Il part du fait, mis en évidence dans les deux parties précédentes, que d'une part « les pratiques des émeutiers se situent hors du répertoire d'action collective légitime de la France d'aujourd'hui » et que, d'autre part, l'émeute de novembre 2005 « ne saurait être rejetée dans la délinquance pure et simple ou l'insignifiance ». Il propose ensuite d'inscrire l'événement « dans un répertoire d'action collective ancien, "protopolitique" », c'est-à-dire dépourvu de perspective de transformation politique ou sociale mais cependant porteur d'une critique de l'ordre des choses. Les points de convergences entre les « émotions paysannes » des XVII^e-XVIII^e siècles ou les rébellions de « l'été rouge² » de 1841 et l'émeute de novembre 2005 sont nombreux. Le parallèle ne manque pas de pertinence mais se heurte à certaines limites et, à l'inverse, aurait pu parfois être poussé plus loin.
- 6 En premier lieu, l'interprétation des révoltes « primitives³ » continue, près d'un demi-siècle après la polémique Porchnev/Mousnier⁴, à susciter des débats, notamment quant à leur nature politique. Si, après la grande enquête collective et le colloque organisés par Jean Nicolas⁵, le caractère « protopolitique » de ces soulèvements, sans faire l'unanimité, est aujourd'hui largement admis, c'est parce que ces émeutes semblent avoir trouvé, *in fine*, leur expression politique dans la Révolution. En l'occurrence, « c'est l'anatomie de l'homme qui donne la clef de l'anatomie du singe » et cette clef manque pour analyser l'émeute de 2005.
- 7 Ensuite, les usages de la violence collective au XIX^e siècle sont encore plus complexes puisque nous assistons à une extension du champ de ces violences et à la construction de nouveaux discours de disqualification ou d'habilitation contemporains des événements⁶. Ces taxinomies peuvent être notamment mises en œuvre dans les suites judiciaires données à certains épisodes insurrectionnels, comme l'a bien montré l'historien Jean-Claude Caron⁷ ou, d'une autre façon, le politiste Michel Offerlé⁸. Bien sûr, cet aspect est mentionné par l'auteur (p. 146-147), mais l'enquête empirique sur les suites judiciaires aurait mérité d'être approfondie.
- 8 Enfin, il y a une dimension qui, étrangement, échappe au traducteur de Mannheim⁹ : l'aspect générationnel du mouvement de novembre 2005. Or, si les jeunes, comme les femmes, participent fréquemment aux mouvements populaires des Temps Modernes et du XIX^e siècle, ils en sont rarement l'élément déterminant et encore moins l'unique acteur

collectif. Quand c'est le cas, des processus de disqualification politique particuliers se mettent en place¹⁰.

- 9 Ces remarques sont d'abord un appel à poursuivre la réflexion dans la voie ouverte par Gérard Mauger.
- 10 ***L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique,***
Gérard Mauger
Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006, 157 pages, 13,50 €.

NOTES

1. Rappelons, après Reinhart Koselleck, que « les événements ne peuvent qu'être racontés et les structures décrites » ; Reinhart Koselleck, *Vergangene Zukunft. Zur Semantik geschichtlicher Zeiten*, 1979, trad. française, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1990, p. 133.
2. Jean-Claude Caron, *L'été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)*, Paris, Aubier, 2002, 348 p.
3. Nous faisons allusion au livre d'Eric Hobsbawm, *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 1966.
4. Boris Porchnev, *Les soulèvements populaires en France au XVII^e siècle* ; Paris, SEVPEN, 1963, 679 p. ; Roland Mousnier, *Fureurs paysannes : les paysans dans les révoltes du XVII^e siècle (France, Russie, Chine)*, Paris, Calmann-Levy, 1968, 354 p. Porchnev attribue aux révoltes rurales un caractère de classe qui est nié par Mousnier.
5. Jean Nicolas (ed.), *Mouvements populaires et conscience sociale : XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Maloine, 1985, 773 p. et *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale : 1661-1789*, Paris, le Seuil, 2002, 609 p.
6. Pour une part, les écrits de Marx et d'Engels ne relèvent-ils pas du processus d'habilitation de violences collectives ?
7. Jean-Claude Caron, *op. cit.*, chapitre 6 « Instruire la révolte populaire : La construction juridique de l'événement » (p. 209-246), et chapitre 7 « Le temps des prétoires : logiques de la sanction » (p. 247-298).
8. Michel Offerlé, « Périmètres du politique et coproduction de la radicalité à la fin du XIX^e siècle » in Annie Collovald, Brigitte Gaïti (dir.) *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La dispute, 2006.
9. Le sociologue allemand Karl Mannheim souligne, en 1928, le rôle de la génération dans la dynamique sociale dans « Das Problem der Generationen », *Kölner Vierteljahreshfte für Soziologie*, 7/1928, n° 2, p. 157-185 ; n° 3, p. 309-330. Ce texte *princeps* est traduit en français en 1990 par Gérard Mauger et Nia Perivolaropoulou : Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 1990, 122 p.
10. Voir par exemple, Aurélien Ligneux, « Les rebellions juvéniles contre les gendarmes dans la France du premier XIX^e siècle (1800-1859) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, *Le Temps de l'histoire*, n° 9, novembre 2007, p. 59-77